

Mr. Vandensande à Mr. Beunie, licencié en médecine, membre de l'académie de Bruxelles; qu'il est également de l'intérêt de mes lecteurs de connoître.

Dans un mémoire sur une maladie produite par les moules vénimeuses, que vous avez fait insérer dans le premier volume des mémoires de l'académie de Bruxelles, vous dites que les moules sont malfaines dans les mois où la lettre R n'entre point. Cette assertion trop générale & trop positive peut induire le public en erreur. Le fait suivant prouve, contre votre assertion que les moules sont nuisibles dans le mois de Février, où cependant entre la lettre R.

Le 28 Février de cette année, Mr. de Cambru, premier danseur de la comédie de cette ville, mangea deux moules crues; à peine trois quarts d'heure s'étoient-ils écoulés, qu'il ressentit un mal-aise par tout le corps, accompagné d'un mal de tête, & suivi d'une constriction à la gorge; ensuite survinrent des vomissemens; le visage s'est gonflé ainsi que les yeux; la langue s'est épaissie, & tout le corps est devenu rouge, avec une démangeaison des plus fortes; pour tout remède, il but du vinaigre de vin mêlé avec de l'eau tiède; tous ces symptômes fâcheux sont disparus dans l'espace de quatre heures, & il n'est resté au malade qu'un engourdissement de membres, que l'usage, pendant deux jours, de la liqueur minérale anodine d'Hofman a fait cesser.

En rapprochant ce fait des observations que Mr. du Rondeau licencié en médecine, a faites sur les moules, & qui sont rapportées Tome 2. p. 315, des mémoires de l'académie, j'ai cru que l'usage des moules pouvoit être dangereux indistinctement dans tous les tems.

Je ne crois pas cependant qu'il faille en proscrire l'usage, ni qu'il soit du devoir des magistrats chargés de veiller à la conservation de la santé des citoyens de rattrancher les moules du nombre des comestibles.

Il se peut, Monsieur, que les moules à An-
vers